

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie de remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation et du Concours « l'école polynésienne et le centenaire de la Grande Guerre »

M. Raymond YEDDOU, Chef des subdivisions des Îles du Vent et des Îles Sous-le-Vent, représentant le Secrétaire général chargé de l'administration de l'État en Polynésie française, Mme Christelle LEHARTEL, Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports et M. Philippe COUTURAUD, Vice-recteur de la Polynésie française, ont procédé à une remise de prix pour récompenser les élèves des collèges ayant participé à la 58^{ème} édition du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence Mme Nicole SANQUER, Députée de la 2ème circonscription de la Polynésie française, M. Nuihau LAUREY, Sénateur de la Polynésie française, M. René TEMEHARO, Ministre de l'Équipement et des transports terrestres, Mme Sylvana PUHETINI, 1ère Vice-Présidente de l'Assemblée de la Polynésie et M. Kelly ASINMOUX, Président du Conseil Économique, Social et Culturel.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation a été créé en 1961 par Lucien Paye, Ministre de l'éducation nationale, à la suite d'initiatives d'anciens résistants et déportés. Il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer en s'appuyant sur les leçons historiques et civiques que leur apporte l'école. Au total, ce sont 17 élèves des collèges de Tipaerui, de Hao, Anne-Marie Javouhey-Uturoa et du Sacré cœur de Taravao qui ont été récompensés dans les différentes catégories pour leur travail de mémoire.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le thème retenu était : « *Répressions et déportations en France et en Europe* ».

L'administrateur représentant de l'Etat a rappelé que ce concours ne ressemble à aucun autre, car dans une même unité de temps, de lieu et d'action, il rassemble ceux qui ont fait l'Histoire, ceux qui ont mission de l'enseigner et ceux qui seront les citoyens de demain et devront agir comme des passeurs de mémoire et des porteurs de notre histoire. Félicitant les jeunes collégiens polynésiens et leurs enseignants qui ont travaillé toute l'année sur ce thème, il leur a indiqué que l'esprit qui anime cette cérémonie, est « *le reflet d'une mémoire qui n'est pas la nostalgie du passé, mais qui est la préparation de l'avenir* ».

Cette année, à l'occasion du Centenaire de la première guerre mondiale, un autre concours s'est joint à cette cérémonie : « l'école polynésienne et le centenaire de la Grande Guerre ». Ce concours a sollicité les élèves du primaire au lycée afin de valoriser les projets conduits autour de la commémoration de l'armistice de la Grande Guerre.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Par classe ou groupe d'élèves, les jeunes ont été invités à réaliser une production numérique (vidéo, diaporama sonorisé, journal) retraçant leur participation à une commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Le jury a souhaité récompenser quatre productions issues des établissements suivants :

- École de Fautaua, groupe d'élèves de CM1-CM2
- Collège de Tipaerui, classe de troisième
- Lycée Samuel Raapoto, classe de première L
- Lycée professionnel Saint-Joseph, groupe Erasmus +

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr